Laurent Gbagbo en liberté conditionnelle en Belgique

BBC Afrique, 6 fÃ©vrier 2019 L'ex prÃ©sident ivoirien Laurent Gbagbo est dÃ©sormais en libertÃ© conditionnelle en Belgique, selon une annonce de la Cour pÃ©nale internationale. Parmi les conditions Ã©dictÃ©es par les juges pour bÃ©nÃ©ficier de sa libertÃ© conditionnelle figurait l'obligation de rÃ©sider dans un Etat membre de la CPI, en attendant un Ã©ventuel procÃ¨s en appel.

La Belgique avait annoncÃ© samedi Ãªtre prÃªte Ã accueillir Laurent Gbagbo, en expliquant que la deuxiÃ¨me femme et un enfant de l'ancien prÃ©sident ivoirien rÃ©sidaient Ã Bruxelles. Selon les conditions arrÃªtÃ©es par la chambre d'appel de la CPI, Laurent Gbagbo n'est pas autorisÃ© Ã quitter son lieu de rÃ©sidence sans obtenir l'autorisation prÃ©alable de la CPI et des autoritÃ©s belges. En dÃ©tention Ã la Haye depuis novembre 2011, Laurent Gbagbo Ã©tait jugÃ© pour des crimes commi pendant la crise post-Ã©lectorale de 2010-2011. Son co-inculpÃ© Charles BlÃ© GoudÃ©, Ã©galement acquittÃ© par la Cour pÃ©nale internationale patiente toujours sur le territoire hollandais, en attendant de pouvoir rejoindre un pays d'accueil.

Â

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});